

LES PARCOURS D'EXCELLENCE



"Les parcours d'excellence visent à la fois à favoriser des parcours choisis, à améliorer les résultats au baccalauréat et à augmenter le taux d'accès vers et de réussite dans l'enseignement supérieur des élèves issus des établissements classés en éducation prioritaire, en particulier Rep+, ou résidant en quartiers prioritaires de la ville ou en milieu rural isolé. (...)

*Dans le cadre des parcours d'excellence, **les élèves sont accompagnés de la classe de 3e jusqu'au baccalauréat**, quels que soient leurs choix d'orientation au cours de cette période, afin de les appuyer, en complément de leur parcours Avenir, dans la construction d'un parcours personnel vers une excellence choisie (poursuite d'études post-bac ou insertion professionnelle directe)."*
(Extrait de l'instruction n° 2016-124 du 5-8-2016 du MENESR)

UN PARCOURS D'EXCELLENCE AVEC L'IEP DE RENNES

L'ENS Rennes s'engage à la rentrée 2017 dans le dispositif "parcours d'excellence", en partenariat avec l'IEP de Rennes, auprès des collèges REP et REP+ de Rennes et des lycées rennais vers lesquels s'orientent les élèves de ces collèges. Il s'agit d'accompagner des élèves, filles et garçons, repéré-e-s par leur établissement en fonction de critères sociaux, géographiques, et de leur motivation.

Le programme de ce parcours, en cours d'élaboration, contiendra notamment :

- du soutien scolaire régulier pour les élèves de 2nde,
- un tutorat personnalisé pour l'ensemble des élèves du parcours, avec des rencontres mensuelles (environ 7 rencontres sur l'année),
- des actions ponctuelles : sorties culturelles, visites d'entreprises ou de laboratoires, actions liées à l'orientation,
- un mini-concours d'éloquence sur le thème de l'accès au droit,
- une priorité pour la participation au [stage MathC2+](#) de Rennes (mathématiques et informatique).

Mise à jour le 10 novembre 2017

CONTACT :

Rozenn Texier-Picard

Vice-présidente Diversité et responsabilité sociétale